

Procédure d'autorisation d'accès et de circulation pour les véhicules à moteur sur l'archipel du Frioul

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont réglementés sur l'archipel du Frioul par les arrêtés municipaux n°911982 du 14 juin 1991 ; n°02-376 du 2 janvier 2002 et n°03118-SG du 20 mai 2003.

Circulation

Toute personne souhaitant accéder au Frioul avec un véhicule pour une **durée supérieure à 24 heures** doit compléter et envoyer la demande d'autorisation ci-dessous 15 jours avant la traversée (formulaire à la page suivante).

L'obtention et la conservation de l'autorisation pour la durée indiquée dans la demande est soumise au respect de la réglementation applicable sur les îles du Frioul.

L'autorisation est délivrée et envoyée par mail au demandeur par la Division Milieux Naturels de la Direction de la Mer (Ville de Marseille). L'autorisation devra être apposée de manière visible depuis le pare-brise, à l'intérieur de l'habitacle du véhicule pour lequel la demande a été effectuée et cela durant toute la durée de sa circulation sur le site du Frioul.

La demande et l'autorisation peuvent également être remises en main propre à l'adresse suivante, uniquement sur rendez-vous :

Direction de la Mer - **Division Milieux Naturels**
2 Promenade Georges Pompidou
13008 Marseille

Contact et rdv par mail à vehiculesfrioul@marseille.fr

Stationnement

Le stationnement est autorisé uniquement sur le parking localisé dans le village. Voir carte ci-dessous.



Vitesse

Sur tout l'archipel, la vitesse est limitée à **20 km/h**. En l'absence de passage protégé, les piétons sont prioritaires.

Demande d'autorisation de circulation et de stationnement pour un véhicule sur les îles du Frioul

à adresser à vehiculesfrioul@marseille.fr

Date de la demande*

Type de véhicule*

 Voiture Camion Deux-roues

Immatriculation*

Demande d'autorisation*

 Annuelle Temporaire

Dates de validité de l'autorisation souhaitées*

Début

Fin

Objet de la présence sur le Frioul*

Demandeur*

 Professionnel Particulier Gestionnaire

Coordonnées du demandeur*

Nom

Adresse

Téléphone

Identité du conducteur *(si différente du demandeur)*

Nom

Téléphone

Joindre à ce formulaire une copie de :

- **carte grise du véhicule***
- **certificat d'assurance du véhicule***
- **vignette du contrôle technique***
- **permis de conduire du conducteur***

* Mentions obligatoires